

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2018

En introduction de l'AG, à l'occasion des 50 ANS DE LA MQJ, nous laissons la parole à Patrick Brunet, président de la MQJ, metteur en scène et enseignant de théâtre :

M. Brunet vient nous présenter son projet : **Histoires de quartier**. Chacun est invité à transmettre soit une anecdote, soit une histoire en lien avec le quartier. Elles serviraient de matériau collectif pour un spectacle de théâtre, le 25 novembre 2018. Voir flyer sur le site Jonx.ch.

1. Ordre du jour accepté.

2. PV de l'AG 2017 voté à l'unanimité moins 1 abstention.

3. Rapport d'activité 2017-2018 - voté à l'unanimité.

Il est le reflet de nos activités « tout public ». Sa présentation est faite sous la forme d'une discussion avec les personnes présentes sur les différents points du rapport.

4. Rapport comptable 2017 – voté à l'unanimité

5. Rapport des vérificatrices des comptes - voté à l'unanimité.

6. Elections :

Le comité sortant se représente (Odile Fioux, Denise Pradervand, Isabelle Toumi, Christian Corminboeuf, Jean-Pierre Fioux, Antoine Hoffmann, Helmut Lubbers, Florian Schweri, Michel Schweri, Excepté Bernard Laurent, trop pris par son agenda professionnel.

Tous sont élus à l'unanimité.

Pas de président-e, personne ne se proposant. Depuis 2015, le comité fonctionne ainsi.

Vérificatrice des comptes : Corine Goehner et Elisabeth Rossier se représentent (élues à l'unanimité).

7. Discussion et informations en lien avec le point 3 (rapport d'activité) :

- Travaux d'immeubles – rénovation énergétique. Il y en a beaucoup en ce moment dans le quartier. Nous rappelons l'importance de se grouper par immeuble et d'écrire collectivement à la régie et/ou au propriétaire s'il est connu.

Pour chaque projet de travaux, une autorisation est donnée par le DALE (aujourd'hui DTP) et si un nouveau loyer est prévu, l'information est donnée dès le départ aux locataires. Toutefois c'est en fin de travaux que l'avis officiel de majoration de loyer arrive et à ce moment, il est possible de s'y opposer dans les 30 jours.

Pour les nuisances durant les travaux, il s'agit d'une démarche individuelle. Tout doit être noté chaque jour.

Rappelons d'aller voir le site de l'AHJ.

- Artamis :

On prévoit un apéritif à l'automne pour nous faire connaître et exprimer notre point de vue. Action à imaginer par rapport aux espaces verts largement insuffisants.

- Pointe de la Jonction : une démarche participative pour le projet de parc est en cours. Le crédit a été voté. Le dépôt TPG quitte le site en 2019. Il y aura un jury populaire pour le projet.

En septembre, le Forum Pointe de la Jonction prévoit une information publique.

- Saules : Tout est stoppé compte tenu des recours des habitants.

- Mur à Ste Clotilde : tout le monde s'accorde à dire que c'est épouvantable. Que faire ? Attendre l'inauguration qui devrait avoir lieu à l'automne et faire une action « verdure ». Elle aurait dû en principe avoir lieu au printemps et a été repoussée.

- Suggestions : Arbres abattus dans le quartier. Interpeller le directeur du SEVE, M. Oertli.
Stationnement : écrire à M. Dal Busco pour signaler les abus de stationnement de motos et scooters sur les trottoirs (bibliothèque entre autre).

8. Divers :

Frais d'avocat de l'Asloca. Discussion sur la prise en charge des frais d'avocats de l'Asloca lorsque ceux-ci interviennent – à notre demande – dans une AG. L'AHJ pourrait être membre en tant que telle de l'Asloca, mais ce serait compliqué et coûteux pour l'association si nous n'avions pas le nombre de membres maximum par tranche (fr 600.—par tranche de 50 membres).

Cela étant dit, il est relevé qu'une personne membre individuelle de l'Asloca, a droit à une 1^{ère} consultation gratuite et reçoit ensuite une facture si un dossier est ouvert. Le tarif est celui de l'assistance juridique, soit plus bas que les tarifs en vigueur dans la plupart des études d'avocats. L'Asloca suggère également aux locataires d'avoir une assurance juridique pour couvrir les frais d'avocats.

21 juin 2018/Odile Fioux

Personnes présentes :

Viviane et François Lederrey – Sylvain Froidevaux – Anne-Cécile Reimann – Martine et Michel Schweri
Marina Decarro – Helmut Lubbers – Odile et Jean-Pierre Fioux – Isabelle Toumi
Elisabeth Rougement Rossier – Corine Goehner-da-Cruz – Ruth Willis – Antoine Hoffmann
Christian Corminboeuf – Denise Pradervand

Personnes excusées :

Bernard Laurent – Rosangela Gramoni – Geneviève et Jean Grobet – Florian Schweri
André Klopmann